

L'ESSOR SPORTIF DE COMPIÈGNE

SOUS LA III^e REPUBLIQUE

(1870-1914)

Jean-Philippe GUY

Lorsque l'on étudie l'histoire des sports les plus populaires de nos jours, on est frappé par certaines similitudes : souvent d'origine britannique, ils ont pris leur essor au même moment, dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Ce n'est guère surprenant puisque tous participaient d'un même processus : l'apparition dans une partie de la société de la notion de *loisir*. Certes, la chose n'était pas nouvelle, mais elle se trouvait conjuguée avec la (re)découverte de la *Nature* et de ses bienfaits.

Dans ce contexte, la ville de Compiègne a connu, de 1870 à 1914, un développement sportif remarquable, attesté par la création de nombreuses et actives sociétés sportives. En quelques décennies, les adhérents des clubs se sont multipliés, comme les rubriques consacrées aux sports par la presse locale et nationale.

En juillet 1899, à l'issue d'un championnat de *longue-pauze*, le président de l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques pouvait déclarer : "*Compiègne est une ville essentiellement sportive*" (1). En avril 1911, l'Académie des sports attribua à l'unanimité à la ville sa grande médaille d'or, rappelant que Compiègne "*créa la première société de gymnastique, et que c'est ainsi qu'est parti de cette ville le premier grand mouve-*



L'archerie, une tradition sportive locale rénovée à la fin du XIX^e siècle.

ment sportif en France ; que Compiègne a conservé et cultivé la tradition des sports d'autrefois ; qu'on y pratique tous les sports, la course à pied, le football, l'aviron ; qu'elle envisage la création d'un port de plaisance ; qu'on y a encouragé l'automobile ; qu'elle songe à une gare d'aviation aux portes mêmes de la ville" (2)

Compiègne paraît donc avoir été un cas particulier, qui s'explique sans-doute par l'heureuse conjonction de plusieurs facteurs favorables :

- forte présence militaire (c'est

de là que repart le mouvement sportif après le désastre de 1870)

- importance des catégories sociales aisées dans une ville de villégiature.

- proche influence britannique.

Les contemporains ont d'ailleurs eu pleinement conscience du phénomène, que nous nous proposons d'étudier sous quelques aspects : place du sport dans la société ; essor des différentes activités ; liens avec les autorités locales et le monde économique.

L'APPARITION DES SOCIÉTÉS

Le nombre de sociétés nées à Compiègne entre 1870 et 1914 est impressionnant : pas moins de 24 virent en effet le jour, et même si d'aucunes périclitèrent rapidement, nombre d'entre elles sont demeurées jusqu'à nos jours des piliers de la vie sportive compiégnaise.

LE SPORT DANS LA SOCIÉTÉ "CIVILE"

Avant même la création des clubs, l'activité sportive eut bien du mal à s'imposer, notamment en milieu scolaire.

En 1866 Constantin Laly, professeur de gymnastique au collège municipal, donnait gratuitement deux leçons hebdomadaires aux enfants des écoles communales. (3) En 1879 il s'étonnait des réticences de la ville à augmenter son salaire, alors que "la gymnastique va être rendue obligatoire dans toutes les écoles de France" (4). En 1887, il avait tout de même 648 élèves, dont 243 appartenaient au collège et 250 aux écoles communales, tous inscrits à la société de gymnastique en dehors du temps scolaire.

Au collège de Compiègne, l'association sportive pratiquait le rugby depuis novembre 1899 ; de même, au tournant du siècle, le groupe sportif du patronage de Compiègne s'adonnait au football et au cross-country. L'idée d'intégrer réellement le sport à la vie des écoles ne s'est vraiment imposée qu'en 1913 : les fêtes des écoles comportèrent des spectacles sportifs à partir de cette date.

"Depuis le 1er janvier dernier, l'après-midi du mardi au collège est déchargée de classe et consacrée aux sports athlétiques, football, hockey, tennis, etc... La pratique de ces sports et jeux est surveillée et dirigée par un professeur spécialiste

des méthodes modernes de gymnastique et de culture physique." (5)

Installation lente et progressive, mais solide et diversifiée du sport dans le programme éducatif, afin de former une jeunesse saine et vaillante. Compiègne, en cela, n'a pas devancé les autres villes françaises.

Hors du monde scolaire, le sport est surtout resté un *spectacle* qui a été ponctuellement partie prenante des fêtes locales ou nationales : on organise par exemple en 1897 des courses *nautiques* et *vélocipédiques*, des courses militaires de gentlemen sur l'hippodrome ; le 14 juillet, enfin, des courses de trot suivies de séances de gymnastique et d'escrime. Ces attractions attiraient un nombreux public curieux et enthousiaste.

Les mêmes participations sportives à des fêtes se retrouvent au début de notre siècle, avec la première compagnie d'arc ou le déroulement d'une course pédestre entre Compiègne et Pierrefonds (à partir de 1909). On a même organisé en octobre 1905 une *semaine sportive* qui fut l'occasion d'étaler toute la diversité du sport compiégnais (6). En 1911, enfin, une grande fête du *Sport Nautique* attira plus de 5000 spectateurs

Ce foisonnement d'initiatives est tout à fait révélateur de l'émergence du phénomène sportif. Il est toutefois difficile d'établir la chronologie précise de nombreux sports pratiqués à Compiègne tels la natation ou la bicyclette, restés longtemps des activités individuelles.

On peut séparer plusieurs types de sports : les uns d'origine traditionnelle ou militaire, d'autres apparus au XIX^e siècle, d'autres enfin, plus contemporains encore et créés pour une étroite élite. Ces derniers occupèrent évidemment une place de premier plan à Compiègne.

La plupart des sociétés prati-

quaient d'ailleurs simultanément plusieurs activités. Particulièrement représentatif de cet essor diversifié, le **Rugby-Club Compiègnais** est un des cas les plus intéressants : "La saison de football terminée, le RCC a ouvert sa saison de course à pied et de sports athlétiques : entraînement régulier des coureurs à pied ou des athlètes lançant le poids, le disque, sautant en longueur, en hauteur, à la perche. Tous les dimanches, de nombreux membres s'entraînent afin de représenter le club aux championnats de Picardie" (8).

LES SOCIÉTÉS ISSUES DES SPORTS TRADITIONNELS

Les sociétés de gymnastique et de tir sont très anciennes dans la ville : en 1871 apparut la **Compiègnaise**, qui correspondait au souci de mobilisation de la jeunesse après la défaite. Quatre autres sociétés du même type furent créées jusqu'à la première guerre mondiale : **l'Indépendante** en 1882, les sociétés de tir des 10^e et 13^e régiments territoriaux d'infanterie en 1885 et 1887 ; enfin, en 1906, la **société de tir mixte** rebaptisée en 1908 la **Jeanne d'Arc**.

Ces créations étaient vivement encouragées par le Ministère de la Guerre, inquiet de la situation internationale et de la menace allemande "qui pèse à tous les instants sur la paix de la France" (9).

L'impact de ces sociétés se mesure à leur nombre d'adhérents, resté relativement modeste au XIX^e siècle : à peine une trentaine pour la *Compiègnaise*, du moins jusqu'à l'arrivée à la présidence de Robert Fournier-Sarlovèze. Sous son impulsion on passa à 120 membres en 1907 et même 160 en 1908 (10).

Cette société organisait de grands concours regroupant de plus en plus de gymnastes : 600 en 1897, 2000 en 1911, 2400, représentant 62 sociétés en 1914. (11)

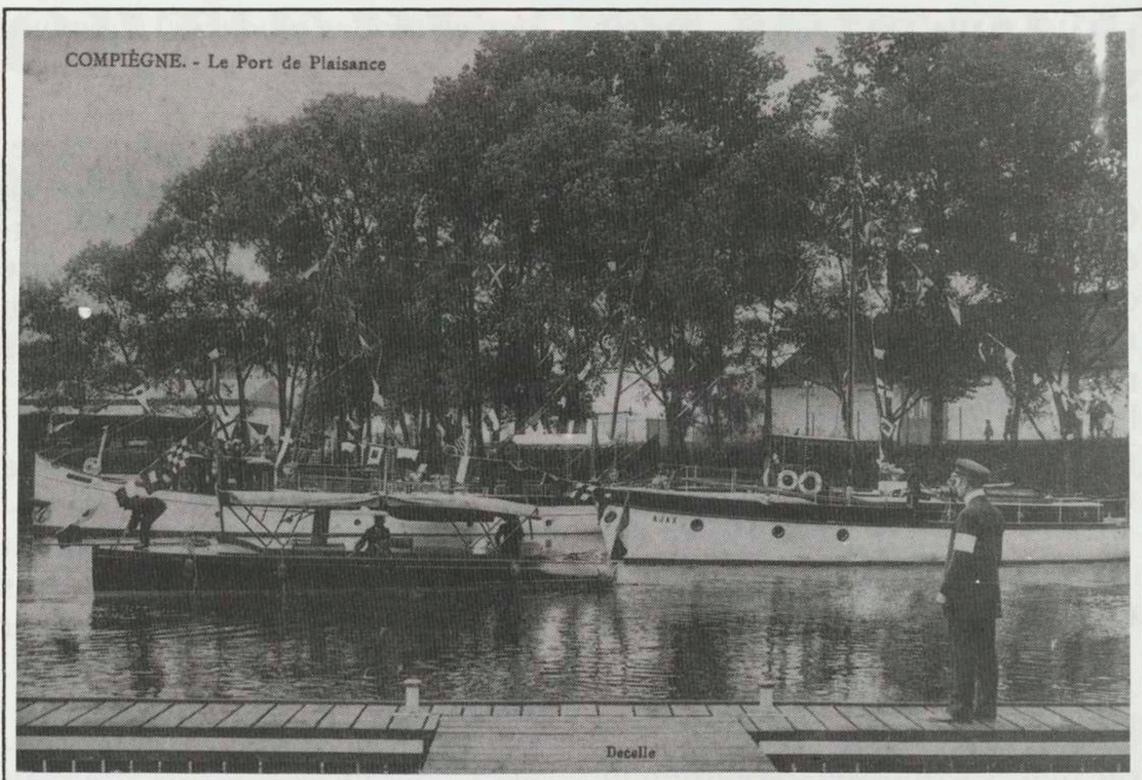
Dans le domaine du tir, les effectifs atteignirent rapidement des chiffres importants : 500 sociétaires au X^e Régiment d'Infanterie en 1892. Quant à la **Jeanne d'Arc**, elle passa de 81 membres en 1906, avant l'ouverture de son stand, à 404 en 1910, dont 216 militaires. (12)

Pour les sports traditionnels, Compiègne comptait deux compagnies d'arc dont l'origine remontait au Moyen-Age ; dissoutes sous la Révolution, elles avaient été reconstituées au milieu du XIX^e siècle. Elles maintenaient une coutume très vivace dans l'ensemble de notre région. Chaque année, elles organisaient un *grand prix* avec tirage de l'Oiseau. Cependant, lors du grand prix d'arc de novembre 1880, 34 tireurs seulement étaient présents. En revanche, les grands rassemblements se multiplièrent : 116 compagnies en mai 1887, 240 en 1905, soit plus que lors du Grand Prix de l'exposition universelle de Paris en 1900. (13)

De même, une société de **longue-paume** (en quelque sorte, ancêtre du tennis) existait à Compiègne depuis 1865, mais ne regroupait qu'un petit nombre de pratiquants.

LES CLUBS PRATIQUANT LES NOUVEAUX SPORTS POPULAIRES

L'une des plus illustres sociétés de l'époque était le **Sport Nautique Compiègnois**, fondé en 1882, et qui regroupait des activités aussi variées que l'aviron, bien sûr, mais aussi la natation, la pêche et même la promenade. (14) Outre les grands spectacles nautiques organisés à l'occasion de fêtes locales, cette société multipliait les manifestations populaires. En particulier, des régates régulières à partir de 1889, comme celles de 1909 où une grande semaine permit la réunion de 16 sociétés françaises et étrangères. (15) 1912 fut éga-



lement l'occasion de grandes réjouissances, avec l'inauguration du **port de plaisance**.

L'**athlétisme** était naturellement pratiqué dans de nombreuses sociétés, comme **Le Stade Compiègnois, la Compiègnoise**, le groupe sportif du **Patronage** local et le **RCC**. Mais notons qu'à l'époque on ne créa aucune société spécialisée, ce qui s'explique sans doute par le fait que l'athlétisme constitue la base de tous les sports ou presque. Le *cross country* était la pratique de loin la plus importante : ainsi le **Patronage** organisait chaque année un *tour du Grand Parc du château* de 7 km.

L'**escrime** et le **tennis** étaient aussi fréquemment pratiqués dans les clubs omnisports, en particulier au Rugby-Club dès 1908.

Si l'escrime reste mal connue à Compiègne, le tennis fut une activité importante et précoce dans la ville. Ainsi en 1909 apparut le **tennis-club**, lequel perpétuait une tradition bien ancrée dans le monde des officiers, qui s'entraînaient depuis longtemps sur les dix *jeux* de M. Aguado, intégrés en 1897 à la *Société des Sports*.

Les **jeux de ballon** permirent, quant à eux, la naissance de plu-

sieurs sociétés, dont le fameux **Rugby-Club compiègnois**, fondé en 1906, dépassant les 100 adhérents dès l'année suivante. (16) On y pratiquait d'ailleurs autant le *football-rugby* que le *football-association* (actuel football, auquel on jouait aussi au *Sport Nautique*, au *Cricket-Club* ou à la *Compiègnoise*). En 1903 le **Stade Compiègnois**, issu du Patronage, dota définitivement la ville d'un grand club de football spécialisé.

La *petite reine* remporta bien entendu un grand succès à Compiègne : on ne dénombra pas moins de cinq sociétés **cyclistes** simultanées ou successives, à la charnière des deux siècles. Le **Sport vélocipédique compiègnois** apparut en 1888, comptait 150 membres actifs en 1897 ; il profita d'un éphémère *vélodrome* (1894-1898) construit dans l'enceinte de l'hippodrome.

En 1904 suivirent le **Veloce Club** et l'**Association Sportive de Compiègne**, qui fusionnèrent l'année suivante, pour devenir l'Union Sportive Compiègnoise (17). En 1905 également fut créée l'**Avant Garde Cycliste Amicale**. Le cyclisme devait donner à Compiègne un de ses premiers grands champions, Constant HURET, l'un des plus illustres coureurs de son temps.



Athlète de la piste et de la route, Constant HURET fut imbattable au Bol d'Or (18) et gagna Bordeaux-Paris en 1899, à près de 36 km/heure, moyenne inégalée pendant plus de trois décennies.

Il semble toutefois que les sociétés cyclistes de Compiègne aient été éphémères, puisqu'en 1911, des amateurs lancèrent un appel pressant pour "créer un club dans une ville qui n'en possède pas" (19). Ce fut l'origine du **Vélo-club compiégnais**, toujours en activité en 1992.

LES SPORTS DES ELITES

Dans une ville comme Compiègne, il n'est pas étonnant que l'on ait vu fleurir nombre de sociétés réservées aux catégories plus fortunées. Dominait alors la **Société des Sports**, fondée en 1897. Elle comprenait avant tout le *golf*, apparu en 1896, le *polo*, né en 1899. Dans le contexte de l'exposition universelle de 1900,

elle organisa même un *concours international de golf*.

Cette société fut animée notamment par Robert Fournier-Sarlovèze, forte personnalité locale, qui joua un rôle de premier plan dans la diffusion du sport à Compiègne, tout au moins dans la bourgeoisie.

Le **Cricket-Club** fut un autre haut lieu du *Tout-Compiègne*, regroupant, ce n'est guère étonnant, l'ensemble de la communauté britannique de la ville. Il s'enorgueillit dès 1903 d'un titre de champion de France.

Les sports **automobile** et **aéronautique**, furent très précocement représentés à Compiègne. L'**Automobile-club de l'Oise** est né en 1905 et un aérodrome fut aménagé en 1910 sur le plateau dominant la rive droite de l'Oise, à proximité de la ferme de Corbeaulieu.

Dans la mouvance de Chantilly devenue capitale du cheval à partir de la Monarchie de Juillet, Compiègne fut touchée sous la III^e République par l'essor des **sports hippiques**.

Le champ de courses, établi dans le prolongement du parc du château, avait été inauguré en grande pompe en 1888. La **Société Hippique** fut créée dans la foulée (1889). La **Société des courses**, quant à elle, a été fondée en 1897. Très tôt, des

concours hippiques, des journées de courses eurent lieu sur l'hippodrome du Putois, attirant des foules de plus en plus considérables de simples curieux ou de parieurs. Ces manifestations couronnaient fréquemment la fête nationale et cette tradition s'est d'ailleurs conservée.

La renommée du champ de courses de Compiègne s'amplifia très vite, puisqu'il fut considéré par les propriétaires de chevaux comme l'un des mieux agencés en province. Quelques dates marquantes en jalonnent l'histoire : les *Courses du Jubilé* en 1911 (20) ; en 1913 un concours hippique rassembla pendant une semaine plus de 200 chevaux, ce qui occasionna une activité très favorable à l'économie locale. Ce succès récompensait les efforts de la municipalité en matière d'équipements sportifs.

II) LE ROLE MOTEUR DES AUTORITES

La municipalité bien sûr, mais aussi les autres pouvoirs publics ont toujours joué un rôle déterminant pour l'essor sportif de la ville : autorisations, subventions, mise en place et entretien des infrastructures nécessaires à la pratique. Ajoutons que les *notables* locaux étaient souvent à la tête des sociétés, ce qui facilitait bien les choses.



Les figures les plus marquantes de la vie politique autochtone, le sénateur-maire Alphonse Chovet (de 1878 à 1904), puis Robert Fournier-Sarlovèze, premier magistrat de la ville de 1904 à 1934, suivaient de près les activités sportives et encourageaient les sociétés, à commencer - ne nous en étonnons pas - par les plus aristocratiques. Ils se sont aussi intéressés à des groupes plus populaires comme la *Compiègnoise* ; R. Fournier-Sarlovèze était d'ailleurs connu comme un "maire gymnaste et instructeur militaire". (21)

L'AIDE AUX INFRASTRUCTURES

C'était naturellement le principal poste des dépenses municipales et on est frappé par l'inégalité des subsides accordés, selon les clubs. Les grosses opérations concernaient avant tout trois sports :

- a) la **gymnastique** : entre 1869 et 1875, plus de 8000 francs ont été attribués à l'installation et à l'équipement du *gymnase* dans l'ancienne église des Minimes. Cependant le directeur C. Constantin Laly se plaignait fréquemment du manque d'argent pour entretenir les locaux et le matériel (22).

- b) l'**aviron** : à plusieurs reprises la ville accorda des terrains aux sports nautiques pour la construction d'un *garage à bateaux*, qu'il fallut agrandir à plusieurs reprises entre 1882 et 1905. Le club acquittait un loyer symbolique de 1 franc par an ! En 1912 on attribua 7000 francs pour creuser un port de plaisance dans le bassin du petit canal (23).

- c) le **sport hippique** fut le plus gourmand : la municipalité a financé une bonne partie de l'hippodrome. Elle dépensa 5000 francs pour la clôture en 1886 et plus de 45 000 francs pour les tribunes dans les années suivantes. A titre de compensation, la *société des courses* rétrocédait à

la ville, après 1900, les redevances dues à l'Etat, soit 3400 francs par an. (24)

Quant aux autres sports, football, rugby, cyclisme, ils devaient financer eux-mêmes leurs équipements. C'est ainsi que le vélodrome disparut au bout de quatre ans d'existence, faute d'aide substantielle des élus locaux.

LES SUBVENTIONS MUNICIPALES

Ce mode d'intervention classique fut plus équitablement distribué, même si certains sports purent bénéficier d'aides exceptionnelles.

la *Compiègnoise*, dotée d'une modeste subvention annuelle de 150 francs, à partir des années 1890, pouvait ainsi recevoir des aides ponctuelles bien plus importantes pour l'organisation de ses concours : 10 000 francs en 1897, 5000 en 1907, 6000 en 1914...

Le *tir à l'arc*, dépourvu de financement municipal régulier, toucha 1500 francs pour le Bouquet Provincial de 1889.

Le *Sport Nautique* n'obtint que 100 francs à sa création en 1882, qui furent doublés deux ans après.

Les jeux de ballon n'étaient guère subventionnés à l'époque : on ne trouve aucune trace d'aide au football dans les délibérations municipales ; le rugby devait se contenter de 100 francs par an jusqu'en 1913, puis 300 par la suite.

Autre sport "oublié", le *cyclisme* : 200 francs concédés en 1888, après maintes négociations, la municipalité "*se réservant pour les courses de chevaux*" (25).

C'était en effet l'activité la plus favorisée, une fois de plus : 5000 francs pour le concours hippique de 1887 ; 1500 francs pour des courses militaires en 1891 ; des prix réguliers pour les Courses.

La presse s'empressait de souligner ces inégalités de traitement.

Pour la **semaine sportive** de 1905, les 1200 francs alloués par la ville firent réagir vivement *La Dépêche de l'Oise* :

"Il est certain que le montant de cette somme apparaît très disproportionné avec le résultat que donneront ces fêtes plutôt aristocratiques ; quand il s'agit de questions essentiellement municipales, M. le maire pousse les hauts cris. D'argent, il n'y en a jamais. Mais on en trouve cependant pour favoriser des distractions dans le genre de la Semaine sportive. Les aristocrates des avenues s'amuse entre eux et il faut payer à la ville les frais de ces plaisirs dont le vulgaire "populo" ne profitera guère." (26).

Le sport était donc déjà un enjeu de politique locale...

LES AUTRES INTERVENTIONS PUBLIQUES

L'Etat pouvait occasionnellement apporter son concours : prix, médailles, terrains accordés pour une somme symbolique.

Deux sociétés durent traiter avec les pouvoirs publics pour implanter leurs équipements :

- la **société des courses** avec les Eaux et Forêts, à partir de 1875, par l'intermédiaire du sous-préfet. L'hippodrome du Putois fut en effet établi en forêt domaniale, pour une location annuelle de 2900 francs après 1885.

- le **Sport Nautique** négocia en 1911 pour acquérir un terrain du Palais national, où il fit creuser le port de plaisance (28)

L'Etat encourageait en priorité les sports exaltant les valeurs patriotiques, selon l'idéologie dominante de l'époque. Les sociétés de gymnastique et de tir recevaient volontiers des médailles ou drapeaux. Notons des interventions plus spécifiques : prix du ministère de l'agriculture pour une course hippique en 1889 ; subvention de 100 F à la *Compiègnoise* en 1890 par le Ministère de l'Instruction Publique.

L'institution militaire, enfin, participa efficacement au mouvement, tissant des liens privilégiés avec la *Compiègnoise* : les exercices d'escrime, boxe, canne étaient animés par l'adjudant Werner, maître d'armes au 54° de ligne.

Les relations étaient aussi étroites avec les sports hippiques. Des *courses militaires* furent organisées en 1892, 1899, 1900, 1902 et 1907 (29).

L'armée était présente sur les stades. Le 54° de ligne, qui prêtait ses terrains aux clubs civils, fut champion de France militaire en 1907 pour le football et en 1913 pour le rugby.

III) SPORTS ET ECONOMIE LOCALE

Le commerce vit rapidement dans le sport une source de profits, sous de multiples formes : consommation des foules attirées dans la ville par des événements sportifs, dépenses d'in-

frastructures des clubs (tribunes, vestiaires etc..), mais aussi publicité faite à des produits industriels, surtout par les sports mécaniques comme le cyclisme ou l'automobile, que nous aborderons à part, de ce fait.

A) LES SPORTS NON MECHANIQUES ET LE COMMERCE LOCAL

L'intérêt du commerce local pour le sport se manifesta à de multiples occasions.

Ainsi, en juin 1907, la *Compiègnoise* se trouva en déficit lors de l'organisation de son concours national, malgré une subvention municipale de 5000 francs. Une souscription publique fut alors lancée, qui trouva un écho très favorable auprès des commerçants, après que la presse eût rappelé leurs intérêts : "*Le commerce local doit retirer de beaux bénéfices de cette fête de gymnastique, aussi est-ce particulièrement à sa générosité que nous recommandons les*

souscripteurs" (30).

Lors des régates organisées par le **Sport Nautique**, les journalistes ne manquèrent pas de souligner les retombées positives de ces animations : "*Il y eut à la gare un mouvement inusité de voyageurs et le commerce local put, une fois de plus, se féliciter des résultats heureux de M. Fournier-Sarlovèze, du Sport Nautique dont il est le président et du Conseil Municipal*" (31)

Ces intérêts économiques prirent une telle importance que la presse dut mettre en garde contre d'éventuels abus, lors d'une réunion de courses en 1909 : "*dans l'intérêt du commerce de la ville, c'est donc aux commerçants et principalement aux hôteliers et voituriers à ne jamais pressurer ses hôtes, s'ils ne veulent pas, comme cela est arrivé en certaines villes, tuer la poule aux oeufs d'or*" (32).

Les manifestations sportives étaient incontestablement un des grands facteurs permettant d'ac-

26^e Juin 1893

*Programme
des Courses
de
Compiègne
Lundi 26 Juin 1893*

COMMISSAIRES:
*M. M. Le Marquis de T. Aigle,
H. le Comte de Caumont,
le Comte Fey.*

Rappel d'Engagements

PLAN DE LA PISTE DU CHAMP DE COURSES DE COMPIÈGNE.

NOTA
*Les Fêtes de Sports
indiquent les différents
départements des courses
organisées au Champ
de Courses.*

croître le chiffre d'affaires du commerce local. Citons le cas d'un marchand de journaux qui "a l'honneur d'informer le public qu'il tient à sa disposition pour le jour des courses de Compiègne **Le Jockey et Auteuil-Longchamp**" (33).

En 1896, la concurrence était vive entre limonadiers pour obtenir la concession d'une buvette au champ de courses : le bénéficiaire retenu par le conseil municipal "propose ses services contre 250 F. versés à la ville et la gratuité des rafraîchissements pour les musiciens" (34). Ce qui laisse supposer le rapport substantiel d'un tel débit à chaque réunion de courses.

B) LE MONDE DES COURSES

Le monde hippique représente le cas le plus poussé d'interpénétration des mondes sportif et économique. La **Société des Courses** bénéficiait d'une protection particulière de la municipalité, en raison des intérêts qu'elle sous-tendait pour la ville. Certes cette société ne remplissait pas directement les caisses municipales, mais elle lui faisait une excellente réclame et lui rapportait indirectement, en attirant des foules importantes.

La Société des Courses obtint aussi de la Compagnie de Chemin de fer du Nord la mise en place de tarifs réduits pour les jours de manifestations hippiques. Pour la Compagnie, c'était aussi une bonne publicité et une affaire lucrative, car le nombre de billets vendus faisait plus que compenser la réduction consentie... Les Chemins de fer du Nord n'hésitèrent d'ailleurs pas à verser, en 1888 et en 1889, une somme de 1000 francs, pour l'ouverture de l'hippodrome.

Le sport hippique était également lié aux intérêts des éleveurs de chevaux :

"l'hippodrome deviendra pour eux un débouché pour les che-



vaux qui ne peuvent prétendre aux grosses allocations d'Auteuil et de Saint-Ouen, de Maisons-Laffitte ou de Vincennes. Il peut être pour eux le champ de courses idéal pour former les apprentis jockey", écrivait le Progrès de l'Oise (35).

En 1911 on proposa à la ville de créer un concours hippique : "sportifs, cultivateurs considèrent tous qu'un concours hippique à Compiègne remporterait un fier succès. Ils sont prêts à l'encourager sous la forme de primes et d'acquisition. Les éleveurs et les propriétaires sont heureux de pouvoir exhiber leurs chevaux devant les amateurs. D'autre part, les prix remportés aux concours augmentent le prix de vente du cheval" (36).

Les hommes d'affaires s'intéressaient donc naturellement au sport et à ses manifestations publiques, trouvant aussi leur intérêt dans le développement des infrastructures.

Ainsi la **Société des sports** dépensa-t-elle, en moins de dix ans, plus de 180000 francs en aménagements divers : pour le champ de courses, la seule clôture avait coûté 9500 francs et les tribunes plus de 44 000. Ces sommes profitaient largement aux entreprises locales, qui bé-

néfiaient donc assurément de l'essor du phénomène sportif à Compiègne.

C) LE CAS PARTICULIER DES SPORTS MECANIQUES

Le cyclisme et l'automobile ont suscité un engouement formidable au tournant des deux siècles. Dans notre ville, les commerçants prirent le relais des industriels en ce domaine.

Les **marchands de cycles** ont souvent été organisateurs de courses, éventuellement réservées à leurs clients, et qui étaient une vitrine pour leurs nouveaux produits.

Les débitants de boissons trouvèrent vite l'intérêt de devenir les sièges sociaux des différentes sociétés cyclistes de la ville. Certains patronèrent même des courses, se faisant une publicité à peu de frais, car la valeur des primes versées était largement compensée par l'affluence des curieux et clients.

La concurrence entre les différentes marques entraînait souvent des batailles de communiqués de presse :

"Il était un seul contre 35 coalisés et il a gagné parce qu'il montait une bicyclette Peugeot. Ce sont les meilleures. Huchez, place Saint-Jacques, Compiègne" (38).

L'automobile participait au même mouvement, à une époque où elle demeurait cependant réservée aux loisirs d'une part infime de la population. De ce fait, les ouvrages du début du siècle traitant de ce sport, prennent en compte non seulement les courses mais aussi le **tourisme automobile**.

L'Automobile Club de l'Oise organisa très tôt à Compiègne des coupes et trophées, assurant la promotion des grandes marques auprès des acheteurs potentiels, témoins oculaires exploits réalisés ou simples lecteurs d'une presse omniprésente et toujours empressée à diffuser les valeurs sportives.

C'est d'ailleurs l'automobile qui fut à l'origine du premier journal sportif spécialisé, **l'Auto**.

Celui-ci organisa à Compiègne en 1908, une *coupe des voiturettes*, sur un parcours Compiègne-Pierrefonds-Crépy et retour. Le représentant local de la marque gagnante devait s'empresser, dès le lendemain, de faire paraître dans la *Dépêche de l'Oise* une publicité pleine page glorifiant ses merveilleuses machines. (39)

Plus encore que le cyclisme, le sport automobile se trouva lié, dès l'origine, à d'importants intérêts industriels et commerciaux, qui semblent avoir parfois relégué l'exploit sportif au second plan.

Ainsi, l'avènement du sport fut à l'origine d'un nouveau et vaste secteur économique, concernant industriels, financiers et commerçants. Le sport, comme *spectacle de masse* attirait des foules de visiteurs susceptibles de faire prospérer l'économie locale. La presse joua un rôle fondamental dans cette évolution, alors que la multiplication des moyens de transports modernes permettait aux spectateurs de se déplacer de plus en plus loin et vite : il faut sans doute y voir une des raisons de la vitalité du sport compiègnais, car la ville

était d'un accès facile pour les Parisiens, et cette proximité joua un grand rôle, notamment pour le succès des *Courses hippiques*.

CONCLUSION

En se développant, le sport s'est structuré, les sociétés se regroupant en fédérations départementales, régionales puis nationales. Ce processus s'est accompagné d'une *spécialisation* des différents clubs, tandis que s'épanouissaient les manifestations hors de la localité, au contact des sociétés voisines. Cette première période était celle du bouillonnement incontrôlé de l'activité sportive. Celle qui devait suivre, avant même le déclenchement de la première guerre mondiale, vit la création de structures souvent

durables, pour certaines jusqu'à nos jours.

Par ailleurs le sport, qui se voulait au départ rigoureusement amateur, va se trouver de plus en plus lié à des intérêts économiques, voire politiques, ce qui tendra à l'éloigner de ses motivations d'origine, tout en le rendant plus ou moins *professionnel*.

Il reste que ce rapide panorama du sport compiègnais a laissé sur le bord de la route la moitié de la population : je veux parler des *femmes*, acceptées, certes, comme *spectatrices*, mais dont la participation active, en dehors de la gymnastique, eut bien du mal à s'imposer, tant étaient grands les préjugés anti-féminins dans les milieux sportifs, restés bien *machistes* au début de ce siècle.

COUPE DES VOITURETTES 1908

NAUDIN, SIZAIRE & LÉBOUC
sont arrivés sur les Voiturettes

Sizaire et Naudin

LES PREMIER, SECOND & TROISIÈME

LE RECORD DU TOUR DE PISTE
a été gagné par une Voiturette

Sizaire et Naudin

(VITESSE : 27 KILOMÈTRES À L'HEURE)

LA COUPE DE RÉGULARITÉ
a été gagnée par les Voiturettes

Sizaire et Naudin

LE PRIX DU SYNDICAT D'INITIATIVE DE COMPIÈGNE
a été gagné par une Voiturette

Sizaire et Naudin

POUR LA TROISIÈME FOIS
La Coupe des Voiturettes est gagnée par la Voiturette

Sizaire et Naudin

Prix : 3.950 francs

REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION :

J. LOUBEYRE

Compiègne - 6, Boulevard du Cours - Compiègne

Pierre de Coubertin n'écrivait-il pas lui-même dans les années trente :

"Une olympiade femelle (sic) serait impraticable, inintéressante, inesthétique et incorrecte" (40).

Mais le père des J.O. modernes n'affirmait-il pas, contre toute évidence, la supériorité sportive de la "race blanche" sur toutes autres, qui devaient lui faire allégeance, préparant ainsi la voie aux tristes débordements des fameux Jeux de Berlin en 1936, qui servirent de vitrine au régime nazi ?

Fort heureusement les choses ont bien évolué depuis cette époque, et si le milieu sportif reste en certains cas rétrograde, la promotion du sport féminin n'est plus à faire, tandis que la fraternité des stades et des salles a désormais transcendé les clivages de races, sinon de condition.

NOTES :

- (1) Progrès de l'Oise, 5 juillet 1899.
 (2) Idem, 7 avril 1911
 (3) Archives municipales, délibérations du conseil du 28 février 1866.
 (4) Idem, délibération du 29 septembre 1879.
 (5) Progrès de l'Oise, 21 février 1913.
 (6) Dépêche de l'Oise, 8 octobre 1905.
 (7) Progrès de l'Oise, 19 juillet 1911.
 (8) Idem, 12 mai 1907;
 (9) Dépêche de l'Oise, 19 août 1906.
 (10) Idem, 5 février 1908.
 (11) Progrès de l'Oise, 26 juin 1897 et 19 juin 1914.
 (12) Gazette de l'Oise, 14 février 1892.
 (13) Progrès de l'Oise, 14 mai 1905.

- (14) Archives du Sport Nautique, brochure du centenaire.
 (15) Progrès de l'Oise, 18 juillet 1919.
 (16) Gazette de l'Oise, 6 octobre 1907.
 (17) Dépêche de l'Oise, 10 février 1905
 (18) Progrès de l'Oise, 31 mai 1899.
 (19) Idem, 17 février 1911.
 (20) Idem, 14 juillet 1911.
 (21) Dépêche de l'Oise, 12 juin 1907.
 (22) Archives Municipales, lettre au conseil, lue le 29 septembre 1879.
 (23) Idem, délibérations municipales des 21 mars et 24 juillet 1912.
 (24) Idem, délibération municipale du 22 décembre 1900.
 (25) Gazette de l'Oise, 5 juillet 1888.
 (26) Dépêche de l'Oise, 1er octobre 1905.
 (27) Archives municipales, délibération du conseil du 5 juin 1885.
 (28) Idem, délibération du 29 décembre 1911.
 (29) Rappelons que Compiègne abrite depuis le XVIII^e siècles d'importants haras nationaux.
 (30) Dépêche de l'Oise, 28 avril 1907.
 (31) Progrès de l'Oise, 21 juillet 1909.
 (32) Idem, 29 octobre 1909.
 (33) Idem, 23 mars 1889.
 (34) Archives municipales, délibération du conseil du 13 mars 1896.
 (35) Progrès de l'Oise, 1er septembre 1900.
 (36) Archives municipales, délibération du conseil du 29 décembre 1911.

(37) Progrès de l'Oise, 4 octobre 1906.

(38) Idem, 28 juillet 1909.

(39) Dépêche de l'Oise, 28 juin 1908.

(40) Cité, sans référence, dans *LECTIS* N° 5, juin 1992, p. 13, par Claire Mulkaï.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Le travail de référence, qui m'a permis de réaliser cette synthèse, demeure le mémoire de maîtrise de Mme Blandine POTEAUX-ROMOND, *Sport et société à Compiègne, 1870-1914*, Université de Picardie, 1985, s.d. M. Ronald HUBSCHER.

On peut y ajouter l'étude de Melle Céline DUDEK, *Les distractions des Compiègnois dans l'entre-deux-guerres*, s.d. Melle Adeline DAUMARD, Université de Picardie, 1984.

Ouvrages d'ensemble :

FABENS, Raoul, *Sports pour tous*, Paris, 1905.

MOREAU et VOULQUIN, s. d. *Encyclopédie des sports modernes illustrés*. Paris, 1905.

Ces deux livres permettent surtout de comprendre la vision que pouvaient avoir nos aïeux de leurs propres pratiques sportives.

Depuis, d'innombrables publications ont été consacrées au sport et à sa sociologie. La dernière synthèse, qui devrait constituer l'ouvrage de référence:

HUBSCHER (R), DURRY (J.), JEU (B), s.d., *L'histoire en mouvements. Le sport dans la société française, XIV^e-XX^e siècles*, 600 p., A. Colin, Paris, 1992.